

**CENTRE D'EXPERTISE FROMAGÈRE DU QUÉBEC**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE 2021**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	3
Résultats et évolution de l'actif net	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6
Notes complémentaires	7 - 11
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Produits	12
Annexe B - Frais d'administration	12
Annexe C - Communications et représentation	12
Annexe D - Services conseils	13
Annexe E - Frais de formation	13

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
Centre d'expertise fromagère du Québec

### *Opinion*

J'ai effectué l'audit des états financiers du CENTRE D'EXPERTISE FROMAGÈRE DU QUÉBEC (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

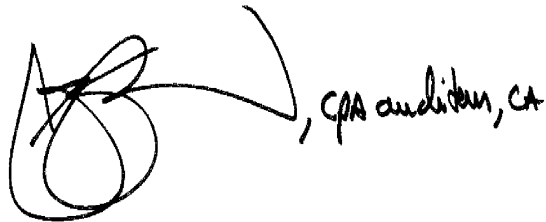
Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Mes responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à mon rapport. Cette description fait partie intégrante de mon rapport.



CPA auditeur, CA

Par Jacques Renaud, CPA auditeur, CA

Laval,  
Le 5 avril 2022

## **ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

**CENTRE D'EXPERTISE FROMAGÈRE DU QUÉBEC**  
**RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>PRODUITS</b> (annexe A)	1 062 922 \$	854 450 \$
<b>CHARGES</b>		
Frais d'administration (annexe B)	657 411	583 172
Communications et représentation (annexe C)	17 463	7 390
Services conseils (annexe D)	68 250	20 271
Frais de formation (annexe E)	114 301	55 900
Frais de recherche et développement	131	43
	857 556	666 776
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	205 366	187 674
<b>ACTIF NET AU DÉBUT</b>	336 472	148 798
<b>ACTIF NET À LA FIN</b>	541 838 \$	336 472 \$

## CENTRE D'EXPERTISE FROMAGÈRE DU QUÉBEC

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	205 366 \$	187 674 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	3 105	2 914
	208 471	190 588
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Contributions à recevoir et autres débiteurs	(116 018)	37 288
Frais imputables au prochain exercice	983	(2 312)
Fournisseurs et frais courus	(1 801)	(22 061)
Apports reportés	11 250	(5 000)
	102 885	198 503
<b>Activité d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(5 906)	(1 163)
<b>Activité de financement</b>		
Emprunt à long terme	10 000	30 000
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	106 979	227 340
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	355 336	127 996
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	462 315 \$	355 336 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.


## CENTRE D'EXPERTISE FROMAGÈRE DU QUÉBEC

## BILAN

31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
<b>ACTIF</b>		
À COURT TERME		
Encaisse	462 315 \$	355 336 \$
Contributions à recevoir et autres débiteurs (note 3)	187 027	71 009
Frais imputables au prochain exercice	1 329	2 312
	650 671	428 657
IMMOBILISATIONS (note 4)	12 092	9 291
	662 763 \$	437 948 \$
<b>PASSIF</b>		
À COURT TERME		
Fournisseurs et frais courus (note 5)	50 925 \$	52 726 \$
DETTE À LONG TERME (note 6)	40 000	30 000
APPORTS REPORTÉS (note 7)	30 000	18 750
	120 925	101 476
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	541 838	336 472
	662 763 \$	437 948 \$

Pour le conseil d'administration,

 Elise Gosselin, administrateur

 Daniel R Leduc, administrateur

**1. Principales méthodes comptables**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations.

**Constataion des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les produits de contributions, de cotisations, services conseils, programmes et subventions sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Mobilier et équipement	20 %
Système informatique	30 %

**Instruments financiers***Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des contributions à recevoir et autres débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.



**1. Principales méthodes comptables (suite)****Instruments financiers (suite)***Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

*Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

**2. Statuts et nature des activités**

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme a pour mission de donner des services conseils, de la formation et du transfert technologique à ses membres en termes économiques, sociaux et politiques.

**3. Contributions à recevoir et autres débiteurs**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Clients	80 345 \$	53 382 \$
Contributions et subventions à recevoir	106 682	17 627
	<b>187 027 \$</b>	<b>71 009 \$</b>

## CENTRE D'EXPERTISE FROMAGÈRE DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

## 4. Immobilisations

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	10 934 \$	5 252 \$	5 682 \$	4 572 \$
Système informatique	16 297	9 887	6 410	4 719
	27 231 \$	15 139 \$	12 092 \$	9 291 \$

## 5. Fournisseurs et frais courus

	2021	2020
Fournisseurs	23 482 \$	24 281 \$
Taxes de vente	2 844	5 413
Salaires	11 173	9 098
Revenus perçus d'avance	13 426	13 934
	50 925 \$	52 726 \$

## 6. Dette à long terme

	2021	2020
Emprunt bancaire d'un montant original de 60 000 \$ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). Le prêt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 et fera l'objet d'une radiation de 25 % s'il est remboursé en totalité avant cette date. Il portera intérêt au taux de 5 % à compter du 1er janvier 2024 et le solde sera exigible au plus tard le 31 décembre 2026	40 000 \$	30 000 \$

Les versements au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2022	- \$
2023	30 000
	30 000 \$

## CENTRE D'EXPERTISE FROMAGÈRE DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

**7. Apports reportés**

Les apports reportés représentent des contributions non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des frais liés aux services d'expertise, de formation et de développement du secteur fromager du Québec.

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Solde au début	18 750 \$	23 750 \$
Contributions du MAPAQ	316 250	225 000
Montant constaté à titre de produit pour l'exercice	(305 000)	(230 000)
<b>Solde à la fin</b>	<b>30 000 \$</b>	<b>18 750 \$</b>

**8. Engagements**

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 22 630 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2022	15 404 \$
2023	7 226 \$

**9. Dépendance économique**

Les produits de contributions proviennent essentiellement du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ainsi que des Producteurs de lait du Québec (PLQ). En l'absence de ces contributions, la direction est d'avis que la poursuite de certaines activités prévues au budget pourrait être compromise.

**10. Instruments financiers****Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2021 sont détaillés ci-après.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux clients.

**10. Instruments financiers (suite)**

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

## CENTRE D'EXPERTISE FROMAGÈRE DU QUÉBEC

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
<b>Annexe A - Produits</b>		
Contributions - MAPAQ	305 000 \$	230 000 \$
Contributions - PLQ	75 000	75 000
Contributions - CILQ	22 495	21 840
Cotisations des membres	35 335	36 940
Services conseils	421 972	307 134
Programmes MAPAQ	22 905	-
Programmes AAC	89 229	9 465
Subvention salariale d'urgence du Canada	80 809	162 457
Aide gouvernementale CUEC	10 000	10 000
Divers	177	1 614
	1 062 922 \$	854 450 \$

**Annexe B - Frais d'administration**

Salaires et avantages sociaux	477 089 \$	481 410 \$
Assurances	7 216	5 684
Soutien administratif	44 990	43 680
Communications	3 883	-
Créances douteuses et irrécouvrables	1 536	-
Dépenses automobile	4 699	2 404
Entretien et réparation	958	-
Frais bancaires	1 602	1 064
Frais de bureau	1 900	1 288
Honoraires professionnels - gouvernance	10 440	-
Honoraires professionnels - transfert des connaissances	47 998	-
Honoraires professionnels	22 552	16 856
Informatique et site web	5 930	4 215
Location d'automobile	7 401	8 214
Loyer et frais d'occupation	10 190	9 378
Papeterie et impression	644	572
Poste et messagerie	178	104
Taxes et permis	37	36
Télécommunications	5 063	5 353
Amortissement des immobilisations	3 105	2 914
	657 411 \$	583 172 \$

**Annexe C - Communications et représentation**

Frais de réunions	6 338 \$	1 346 \$
Frais de déplacements	5 267	256
Participation à des événements	5 858	4 611
Publicité et promotion	-	1 177
	17 463 \$	7 390 \$

## CENTRE D'EXPERTISE FROMAGÈRE DU QUÉBEC

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
<b>Annexe D - Services conseils</b>		
Achat de matériel	1 149 \$	424 \$
Consultants	24 650	4 725
Frais de déplacements et d'hébergement	31 473	13 398
Divers	10 978	1 724
	68 250 \$	20 271 \$

**Annexe E - Frais de formation**

Formation et ateliers	39 292 \$	1 911 \$
Missions	-	36 556
Formation des employés	7 570	2 240
Registres en ligne	66 882	15 000
Transfert technologique	206	-
Divers	351	193
	114 301 \$	55 900 \$